

COMMISSION PARITAIRE PERMANENTE DE NÉGOCIATION
ET D'INTERPRÉTATION
DE L'IMPRIMERIE ET DES INDUSTRIES GRAPHIQUES

Accord du 18 décembre 2024 modifiant l'avenant portant sur la classification des emplois et des qualifications de l'ensemble du personnel salarié de l'Imprimerie de Labeur et des Industries Graphiques en date du 24 juin 2024

Accord paritaire du 18 décembre 2024

Un réajustement de la définition ainsi que de la classification de certains emplois-repères est apparu nécessaire aux négociateurs.

En conséquence, les organisations signataires conviennent de modifier comme suit l'annexe III de l'accord du 24 juin 2024 intitulée grille de classification ainsi que l'annexe II de l'accord du 24 juin 2024 portant sur la définition des emplois-repères.

**Article 1.- Modification de la définition et de la classification de l'emploi-repère
Responsable prépresse**

La définition de l'emploi-repère Responsable prépresse est la suivante :

Placé sous la responsabilité du directeur de site ou de production, le responsable pré presse exerce son activité en étroite collaboration avec les autres services.

Gère une équipe.

Supervise la préparation des fichiers pour l'ensemble des flux d'impression.

Est en charge de la gestion des processus et de la coordination des activités de son service.

Est le garant de la mise à jour des logiciels et matériels dont il a la charge.

Assure la veille technique et technologique et la gestion de la maintenance au sein de son service.

Est en relation directe avec les fournisseurs.

Veille à ce que les salariés de son équipe soient formés afin d'en garantir les compétences.

Est responsable de l'élaboration du BAT et de son suivi jusqu'à l'amont de l'impression.

L'emploi-repère de Responsable prépresse est classé en groupe II de la grille de classification.

**Article 2.- Modification de la définition et de la classification de l'emploi-repère
Technico-commercial**

La définition de l'emploi repère Technico-commercial est la suivante :

Réalise la négociation.

Développe et assure le suivi de la clientèle, selon la politique commerciale, notamment à l'aide d'un fichier qu'il constitue et met à jour régulièrement.

Entretient des relations commerciales régulières avec les clients, vérifie leur taux de satisfaction et s'assure que leurs besoins soient respectés.

Est en mesure de proposer les prestations et services les plus adaptés à leurs demandes, voire les susciter.

A une bonne connaissance des moyens techniques de l'entreprise, du planning de fabrication, des stocks et délais, des procédés, ainsi que du marché.

Peut être amené à conseiller et à assister le client sur le plan technique en liaison avec les services de production.

Assure l'interface entre l'entreprise et le client tant au niveau du suivi de la commande que de la résolution des problèmes qui pourraient survenir.

L'emploi-repère de Technico-commercial est classé en groupe III A de la grille de classification.

Article 3.-Modification de la définition et de la classification de l'emploi-repère de Responsable des ressources humaines

La définition de l'emploi-repère Responsable des ressources humaines est la suivante :

Met en œuvre la politique de gestion des ressources humaines.

Analyse les besoins humains de l'entreprise.

Assure le suivi administratif des salariés (congés, contrats, paie, maladie, formation, etc.).

Définit le profil des candidats à recruter avec les responsables opérationnels.

Dans certains cas, est amené à être en relation avec les institutions représentatives du personnel.

L'emploi-repère de Responsable des ressources humaines est classé en groupe II.

Article 4.- Absence de dispositions spécifiques aux entreprises de moins de 50 salariés

Compte tenu des spécificités de la branche composée majoritairement d'entreprises de moins de cinquante salariés, il n'y a pas lieu de prévoir de stipulations spécifiques aux entreprises de moins de cinquante salariés dans le cadre du présent accord.

Article 5. - Dépôt et extension du présent accord

Le présent accord sera déposé par la partie la plus diligente conformément aux dispositions du Code du travail et les parties conviennent d'en demander l'extension à l'expiration du délai légal d'opposition.

Article 6. - Application du présent accord

Le présent accord prendra effet le 1^{er} février 2025.

Paris, le 18 décembre 2024

Union Nationale des Industries de l'impression et de la Communication (UNIIC)

Groupement des Métiers de l'Imprimerie (GMI)

Fédération des Travailleurs des Industries du Livre, du Papier et de la Communication (FILPAC-CGT)

Fédération Communication, Conseil, Culture (F3C-CFDT)

Fédération du Livre CGT-FO

CFE-CGC Industries Polygraphiques

ANNEXE II -DEFINITION DES EMPLOIS REPERES

Avenant du 18 décembre 2024 à l'avenant portant sur la classification des emplois et des qualifications de l'ensemble du personnel salarié de l'imprimerie de labeur et des industries graphiques en date du 24 juin 2024

L'indication des numéros d'emplois ne correspond pas à leur valeur hiérarchique.

Directeur de site	1	Assure la direction d'un site/établissement, en définit l'organisation dans le cadre de la politique générale de l'entreprise. A ce titre, fixe et contrôle les objectifs de ses principaux cadres. Est responsable des résultats de sa gestion dont il rend compte au chef d'entreprise.
Directeur administratif et financier	2	Collabore avec tous les services de l'entreprise. Définit et supervise la politique comptable de l'entreprise. Est responsable de la fiabilité des comptes et assure la relation avec le Commissaire aux Comptes. Etablit les prévisions budgétaires, rend compte périodiquement à la direction. Est responsable de tous les aspects fiscaux et propose des solutions à la direction. Valide les contrats émis par la société et assure le contrôle des engagements avec les tiers (organismes sociaux, administration fiscale, etc.). Est en relation avec les partenaires financiers.
Directeur des ressources humaines	3	Est en relation constante avec la direction générale et l'ensemble du personnel. Définit la politique de gestion des ressources humaines en collaboration avec la direction de l'entreprise, coordonne les actions des chefs de service et organise des réunions du personnel. Définit la stratégie de formation et de gestion des compétences des personnels de l'entreprise. Favorise la communication interne. Communique avec les institutions représentatives du personnel.
Directeur de production	4	En lien avec l'ensemble des services de l'entreprise, organise et planifie la production en tenant compte de tous les paramètres : coûts, quantité, qualité, délais, respect des règles d'hygiène et de sécurité. Est responsable de l'optimisation et de la gestion des moyens techniques et humains. Participe au choix des investissements dans le cadre d'objectifs budgétaires, à la définition desquels il a participé et des choix stratégiques arrêtés par la direction.
Directeur commercial	5	Définit une politique commerciale. Analyse les composantes du marché, définit des orientations stratégiques en relation avec la direction générale, détermine les actions à mener et assure le suivi des transactions commerciales. Assure le suivi de l'activité de l'équipe commerciale, optimise les marges, communique avec les services de production et rend compte de son activité à la direction de l'entreprise. Doit fournir des outils portant sur la santé financière des clients et analyser les statistiques commerciales.
Ingénieur process	6	Placé sous la responsabilité du directeur de production ou du chef d'entreprise, auprès duquel il rend compte de ses actions, optimise l'organisation des ateliers de production. Améliore l'industrialisation et l'adaptation de l'appareil de production. Doit être en mesure de réaliser des études techniques sur les processus de production. Négocie, le cas échéant, le cahier des charges avec les fournisseurs.

ANNEXE II -DEFINITION DES EMPLOIS REPERES

Avenant du 18 décembre 2024 à l'avenant portant sur la classification des emplois et des qualifications de l'ensemble du personnel salarié de l'imprimerie de labeur et des industries graphiques en date du 24 juin 2024

Chef de projet informatique et/ou éditique	7	<p>Organise et met en œuvre toutes les phases d'un projet informatique, consultant éditique il assure le déploiement d'une solution client, pour lesquels il est responsable de la qualité, du coût et du respect des délais.</p> <p>Rédige le cahier des charges en tenant compte des besoins métiers et des spécifications fonctionnelles.</p> <p>Apporte assistance aux clients pour la conception et la production des documents d'entreprise. Prévoit et définit les besoins en ressources humaines du projet.</p> <p>Procède à la phase des recettes, fait la mise en exploitation et accompagne les utilisateurs (documentation, formation).</p> <p>Assure une prestation de conseil et de monitorat auprès des clients.</p> <p>Veille à maîtriser l'outil de production de l'entreprise et intègre les éventuelles contraintes externes pour faciliter le bon traitement du besoin client.</p>
Ingénieur systèmes	8	<p>Est responsable de l'installation informatique au sein de l'entreprise.</p> <p>Gère l'entretien et la maintenance des systèmes d'exploitation, des réseaux et des logiciels de base d'une entreprise.</p> <p>Cherche à améliorer les performances des systèmes et définit une stratégie d'évolution pour une meilleure rentabilité de l'entreprise.</p> <p>Est responsable de la sécurité des informations et de la surveillance du réseau.</p>
Chef de fabrication	9	<p>Supervise la réalisation des commandes, est en relation avec les prestataires externes.</p> <p>Détermine des délais et moyens techniques.</p> <p>Décide de la sous-traitance éventuelle.</p> <p>Anime et coordonne les services dont il a la charge.</p> <p>Arbitre les litiges entre services, ainsi que ceux avec les prestataires externes.</p>
Chef comptable	10	<p>Dirige le service de la comptabilité. Est le garant de la bonne tenue des comptes et des flux financiers.</p> <p>Est responsable des délais de production des comptes périodiques et de fin d'année.</p> <p>Est en relation avec les directions opérationnelles pour le suivi des créances clients et les règlements aux fournisseurs.</p> <p>Supervise la prévision de trésorerie.</p> <p>Supervise les clôtures comptables.</p> <p>Fait remonter les informations financières à la direction.</p> <p>S'assure de la solvabilité des clients.</p> <p>Assure les relations avec les partenaires bancaires.</p>
Contrôleur de gestion	11	<p>Etablit le schéma directeur des budgets et définit le plan de reporting.</p> <p>Elabore les indicateurs de gestion et assure le suivi permanent de ces indicateurs.</p> <p>S'assure d'obtenir les bonnes informations de la part des métiers opérationnels.</p> <p>Evalue les activités et propose des actions correctives après analyse des écarts.</p>
Responsable des ressources humaines	12	<p>Met en œuvre la politique de gestion des ressources humaines.</p> <p>Analyse les besoins humains de l'entreprise.</p> <p>Assure le suivi administratif des salariés (congés, contrats, paie, maladie, formation, etc.).</p> <p>Définit le profil des candidats à recruter avec les responsables opérationnels.</p> <p>Dans certains cas, est amené à être en relation avec les institutions représentatives du personnel.</p>

ANNEXE II -DEFINITION DES EMPLOIS REPERES

Avenant du 18 décembre 2024 à l'avenant portant sur la classification des emplois et des qualifications de l'ensemble du personnel salarié de l'imprimerie de labeur et des industries graphiques en date du 24 juin 2024

Chef d'atelier	13	Rassemble et analyse toutes les informations nécessaires à la bonne marche de l'atelier, dont il a la responsabilité. Supervise le bon déroulement de la production de l'atelier en termes de qualité, quantité et délai. Participe à l'interface entre prépresse, impression et finition, dans une démarche de transversalité.
Concepteur-réalisateur pluri-média	14	A partir des besoins implicites ou explicites du client, détermine l'architecture générale du produit dans tous ses aspects. Est chargé de l'écriture du scénario interactif, de l'arborescence, de la navigation et éventuellement de l'élaboration du design. Coordonne une équipe comportant notamment intégrateurs pluri-média et concepteurs graphiques.
Responsable planning ordonnancement	15	Rassemble et analyse les informations liées aux besoins de la production de l'entreprise. Etudie, optimise et coordonne la planification des outils de production des différents ateliers ou établissements en fonction des commandes et des délais de réalisation. Assure, au titre de l'ordonnancement, le suivi du travail confié aux sous-traitants, notamment pour la sous-traitance de capacité si besoin.
Responsable qualité	16	Met en œuvre les démarches qualité définies au sein de l'entreprise ainsi que la politique de gestion de la qualité des produits et des services de l'entreprise. Optimise les démarches en mettant en place méthodes et procédures. Effectue des contrôles et des tests pour s'assurer de la conformité de l'organisation et des processus. Peut réaliser ces actions en interne mais aussi chez les prestataires externes de l'entreprise. Enfin, informe et sensibilise le personnel aux normes de qualité.
Responsable maintenance	17	Supervise l'entretien et le dépannage des équipements et participe à la conception des nouvelles installations. Participe à l'élaboration d'un budget pour garantir à l'unité de production et plus généralement à l'entreprise le bon fonctionnement de ses équipements, l'entretien de ses bâtiments, sa sécurité et l'amélioration de ses performances. Gère et coordonne, le cas échéant, une ou plusieurs équipes.
Administrateur réseau	18	Assure la compatibilité et l'évolution des outils utilisés pour transmettre des informations, fixe les procédures d'accès au réseau informatique, y compris la sécurité de celui-ci, est capable d'effectuer le diagnostic du dysfonctionnement du réseau et d'y remédier (problème de logiciel), se tient au courant des évolutions technologiques dans ce domaine.
Contremaitre	19	Anime, coordonne et contrôle le travail d'une ou plusieurs équipes de salariés dans le cadre des instructions et directives de sa hiérarchie et des process de travail. Apporte des conseils techniques au personnel qu'il dirige et éventuellement son assistance pour des réglages, dépannages et travaux particuliers.
Web designer	20	Pour tout type de site, assure la conception de la charte graphique, la définition de l'arborescence et la traduction graphique des données du client, en tout langage informatique. Optimise les moyens de navigation sur le site.

ANNEXE II -DEFINITION DES EMPLOIS REPERES

Avenant du 18 décembre 2024 à l'avenant portant sur la classification des emplois et des qualifications de l'ensemble du personnel salarié de l'imprimerie de labeur et des industries graphiques en date du 24 juin 2024

Fabricant	21	<p>En relation avec les clients, effectue à partir du devis ou de l'appel d'offre l'analyse technique pour constituer le dossier de fabrication dans une recherche d'optimisation. S'assure de l'approvisionnement des matières premières prévues pour l'exécution de la commande. Assure le suivi du dossier à tous les stades de la réalisation (du fournisseur au client).</p> <p>Rassemble toutes les données nécessaires à la facturation.</p>
Responsable logistique	22	<p>Coordonne et optimise la circulation des matières premières et des produits de l'entreprise dans le respect des délais et des coûts définis.</p> <p>Organise les transports et transits.</p> <p>Contrôle l'approvisionnement des stocks et la réception des commandes.</p> <p>Organise et suit les inventaires.</p> <p>Peut être amené à encadrer les préparateurs logistiques.</p>
Responsable Hygiène Sécurité Environnement	23	<p>Contribue à l'élaboration de la politique de l'entreprise en matière d'hygiène, de sécurité et de respect de l'environnement.</p> <p>Evalue les risques, conçoit et anime des plans de prévention au sein de l'entreprise et sensibilise le personnel aux questions de sécurité.</p>
Responsable achats et/ou sous-traitance	24	<p>Recherche, sélectionne et évalue les fournisseurs des domaines qui lui sont confiés. Selon les critères techniques définis, négocie et conclut les achats de tout produit, service ou sous-traitance nécessaire à la production de l'entreprise et à son bon fonctionnement, aux meilleures conditions de prix, de qualité et de délai.</p> <p>Se tient informé des évolutions technologiques et propose l'essai de nouveaux produits alternatifs ou nouveaux procédés.</p>
Comptable	25	<p>Traduit en comptabilité toutes les opérations commerciales, industrielles et financières; les compose, les centralise et les assemble afin d'en tirer notamment les balances, bilans, comptes de résultats, prix de revient et prévisions de trésorerie.</p> <p>Assure la bonne tenue des comptes et des flux financiers et les clôtures comptables.</p> <p>En relation avec les directions opérationnelles pour le suivi des créances clients et des règlements fournisseurs.</p> <p>S'assure de la solvabilité des clients.</p> <p>Réalise l'ensemble des opérations nécessaires à l'établissement des payes.</p> <p>Fait remonter les informations financières à la direction.</p> <p>Travaille, le cas, échéant, sous le contrôle d'un chef comptable.</p>
Deviseur	26	<p>En collaboration avec les services fabrication, planning, commercial et production, auprès desquels il collecte les données qui lui sont nécessaires, est chargé de procéder à l'analyse de la fabrication d'un produit en vue d'en calculer la valeur.</p> <p>Doit avoir des connaissances techniques lui permettant d'optimiser le choix des moyens en ce qui concerne tant l'entreprise que le client.</p> <p>Détermine le prix de vente à l'aide d'éléments comptables et des directives hiérarchiques, au moyen des outils informatiques de l'entreprise.</p>

ANNEXE II -DEFINITION DES EMPLOIS REPERES

Avenant du 18 décembre 2024 à l'avenant portant sur la classification des emplois et des qualifications de l'ensemble du personnel salarié de l'imprimerie de labeur et des industries graphiques en date du 24 juin 2024

Technico-commercial	27	<p>Réalise la négociation.</p> <p>Développe et assure le suivi de la clientèle, selon la politique commerciale, notamment à l'aide d'un fichier qu'il constitue et met à jour régulièrement.</p> <p>Entretient des relations commerciales régulières avec les clients, vérifie leur taux de satisfaction et s'assure que leurs besoins soient respectés.</p> <p>Est en mesure de proposer les prestations et services les plus adaptés à leurs demandes, voire les susciter.</p> <p>A une bonne connaissance des moyens techniques de l'entreprise, du planning de fabrication, des stocks et délais, des procédés, ainsi que du marché.</p> <p>Peut être amené à conseiller et à assister le client sur le plan technique en liaison avec les services de production.</p> <p>Assure l'interface entre l'entreprise et le client tant au niveau du suivi de la commande que de la résolution des problèmes qui pourraient survenir.</p>
Assistant de direction	28	<p>Au sein du service concerné (notamment comptable, administratif ou production), seconde son responsable dans tout ou partie de ses tâches et assure l'interface en cas d'absence. Anticipe les besoins afin d'optimiser leur collaboration et l'organisation du service. Dans le cadre de ses missions, dispose d'une autonomie importante.</p>
Intégrateur pluri-média	29	<p>Prépare, rassemble et intègre, à l'aide d'outils spécifiques, les différents types de médias (texte, image fixe, animation, son, vidéo) pour composer les différents écrans du produit pluri-média.</p>
Conducteur de machine à imprimer d'exploitation complexe	30	<p>Effectue et optimise les opérations nécessaires à la préparation, aux réglages selon le procédé d'impression mis en œuvre conformément au bon-à-tirer.</p> <p>Outre une connaissance technique des différentes phases, en amont et en aval de la chaîne graphique, dispose de connaissances sur les supports (papier ou autres), d'une maîtrise de la chromie et peut mettre en œuvre des techniques complémentaires pour des produits finis ou semi-finis.</p> <p>Conformément aux règles de sécurité qu'il doit maîtriser et respecter, il peut être amené à intervenir techniquement sur les machines afin d'effectuer des opérations d'entretien et de maintenance courante.</p> <p>Peut être amené à coordonner une équipe de salariés pour assurer la production confiée.</p>
Conducteur chaîne reliure	31	<p>Supervise et participe aux réglages des différents éléments de la chaîne de reliure, et s'assure de l'approvisionnement des matières premières.</p> <p>Dispose des connaissances des supports et colles ainsi que des flux de production.</p> <p>Coordonne et suit l'activité d'une équipe.</p> <p>Conformément aux règles de sécurité qu'il doit maîtriser et respecter, il peut être amené à intervenir techniquement sur les machines afin d'effectuer des opérations d'entretien et de maintenance courante.</p>
Technicien de maintenance	32	<p>Participe aux opérations de montage et de mise au point des matériels dont il aura la charge ; assure l'entretien préventif et curatif de ces matériels tant dans le domaine électrique, électronique et mécanique.</p> <p>Dispose de compétences, notamment, dans les domaines mécanique, hydraulique, électrique, électronique et pneumatique.</p>
Relieur main	33	<p>Crée, reproduit ou restaure des ouvrages dans le respect des règles de l'Art.</p> <p>Il n'entre pas dans le cadre d'un processus industriel, ce qui exclut la fabrication de série.</p>

ANNEXE II -DEFINITION DES EMPLOIS REPERES

Avenant du 18 décembre 2024 à l'avenant portant sur la classification des emplois et des qualifications de l'ensemble du personnel salarié de l'imprimerie de laur et des industries graphiques en date du 24 juin 2024

Doreur main	34	Crée, reproduit ou restaure des ouvrages dans le respect des règles de l'Art. Il n'entre pas dans le cadre d'un processus industriel, ce qui exclut la fabrication de série
Conducteur en second	35	Assiste le conducteur dans les opérations nécessaires à la réalisation du produit imprimé conformément au bon à tirer, sur machine d'exploitation complexe et le supplée en cas d'absence. Conformément aux règles de sécurité qu'il doit maîtriser et respecter, il peut être amené à intervenir techniquement sur les machines afin d'effectuer des opérations d'entretien et de maintenance courante.
Opérateur CTP	36	A partir des fichiers prêts à flasher, assure les opérations nécessaires à l'élaboration des plaques par la conduite et l'alimentation des machines à sa disposition. Contrôle la qualité et la conformité des plaques.
Préparateur graveur cylindre héli	37	A partir des fichiers, assure les opérations nécessaires à la préparation et à l'élaboration des cylindres avant et après impression (cuivrage, gravure, galvano, ...) par la conduite et à l'alimentation des machines à sa disposition. Contrôle la qualité et la conformité des cylindres.
Conducteur chaîne brochage complexe	38	Règle et conduit un ensemble complexe d'assemblage et de finition. Coordonne et suit l'activité d'une équipe dans le cadre d'un travail planifié conformément au dossier de fabrication. Dispose des connaissances des supports et colles ainsi que des flux de production. Conformément aux règles de sécurité qu'il doit maîtriser et respecter, il peut être amené à intervenir techniquement sur les machines afin d'effectuer des opérations d'entretien et de maintenance courante.
Concepteur réalisateur graphique	39	Identifie et analyse la demande d'un client puis élabore l'univers graphique d'un produit, d'une marque, d'une entreprise, et lui donne une identité visuelle. Assure la création de la charte graphique et la réalisation des supports graphiques voire pluri médias, en intégrant les contraintes techniques de production et éventuellement les exigences liées au produit lui-même.
Attaché commercial	40	Développe et assure le suivi de la clientèle, selon la politique commerciale notamment à l'aide d'un fichier qu'il constitue et met à jour régulièrement. Entretient des relations commerciales régulières avec les clients et vérifie le taux de satisfaction et s'assure que leurs besoins soient respectés. En lien avec son responsable hiérarchique, propose les prestations et services les plus adaptés à leurs demandes, voire les suscite.
Coloriste	41	Mélange les encres et compose les recettes pour obtenir les teintes demandées par le client. Optimise les quantités d'encre utilisées. En collaboration avec le conducteur, contrôle l'adéquation entre la recette et l'épreuve de référence.
Secrétaire Assistant	42	Quel que soit le service concerné, doit assister un ou plusieurs responsables dans leurs missions en préparant leurs dossiers, leurs plannings etc. Prend note et/ou rédige la majeure partie de la correspondance d'après des instructions générales et en effectue la saisie. Est chargé du classement et du suivi de certains dossiers. Tient un standard et organise la prise de rendez-vous en fonction du planning. Organise les réunions.

ANNEXE II -DEFINITION DES EMPLOIS REPERES

Avenant du 18 décembre 2024 à l'avenant portant sur la classification des emplois et des qualifications de l'ensemble du personnel salarié de l'imprimerie de labeur et des industries graphiques en date du 24 juin 2024

Conducteur machine à imprimer	43	Réalise les opérations nécessaires à la préparation, aux réglages selon les différents procédés d'impression de l'entreprise conformément au bon-à-tirer. Outre une connaissance technique des différentes phases, en amont et en aval de la chaîne graphique, dispose de connaissances sur les supports (papier ou autres). Conformément aux règles de sécurité qu'il doit maîtriser et respecter, il peut être amené à intervenir techniquement sur les machines afin d'effectuer des opérations d'entretien et de maintenance courante.
Conducteur machine enrichissement de l'imprimé	44	Effectue et optimise les opérations nécessaires à la préparation, aux réglages et à la mise en œuvre des différents procédés d'enrichissement de l'imprimé (notamment dorure à chaud, gaufrage, découpe, dorure industrielle). Dispose de connaissances sur les différents supports et matières utilisés. Conformément aux règles de sécurité qu'il doit maîtriser et respecter, il peut être amené à intervenir techniquement sur les machines afin d'effectuer des opérations d'entretien et de maintenance courante.
Conducteur encarteuse piqueuse / assembleuse couseuse	45	Règle et conduit une chaîne d'encartage-piqûre / d'assemblage-couture afin de réaliser un produit fini/semi-fini. Coordonne éventuellement une équipe d'exécution. Dispose des connaissances des différents supports et matières utilisés. Conformément aux règles de sécurité qu'il doit maîtriser et respecter, il peut être amené à intervenir techniquement sur les machines afin d'effectuer des opérations d'entretien et de maintenance courante.
Opérateur réalisateur graphique	46	A partir des orientations définies par le client, assure la réalisation graphique ainsi que la mise en forme d'un document exploitable dans le processus de la chaîne graphique.
Préparateur logistique	47	Organise les flux des éléments nécessaires à l'alimentation interne de la production et les expéditions selon le planning fourni, détermine les emballages nécessaires, prépare les bordereaux et les étiquettes.
Contrôleur qualité	48	Vérifie et atteste de la conformité des produits, le cas échéant, sous la responsabilité d'un responsable qualité. Assure sa mission selon les modes opératoires préétablis par un cahier des charges.
Conducteur de plieuse	49	Règle et conduit une machine à plier le papier, quels que soient le procédé et le mode de pliage mis en œuvre selon des instructions précises. Dispose des connaissances des différents supports et matières utilisés. Conformément aux règles de sécurité qu'il doit maîtriser et respecter, il peut être amené à intervenir techniquement sur les machines afin d'effectuer des opérations d'entretien et de maintenance courante.
Massicotier – coupes simples	50	Organise et règle les coupes afin de réaliser un produit fini ou semi-fini. Dispose d'une parfaite connaissance des papiers. Conformément aux règles de sécurité qu'il doit maîtriser et respecter, il peut être amené à intervenir techniquement sur le massicot afin d'effectuer des opérations d'entretien et de maintenance courante.

ANNEXE II -DEFINITION DES EMPLOIS REPERES

Avenant du 18 décembre 2024 à l'avenant portant sur la classification des emplois et des qualifications de l'ensemble du personnel salarié de l'imprimerie de labeur et des industries graphiques en date du 24 juin 2024

Massicotier – coupes de finition complexes	51	Organise et règle les coupes afin de réaliser un produit fini ou semi-fini. Dispose des connaissances nécessaires aux réglages et programmations multiples, aux papiers, à l'imposition, aux différents formats de coupe, à la maîtrise et la gestion de la chaîne graphique ainsi qu'aux matières et supports utilisés. Conformément aux règles de sécurité qu'il doit maîtriser et respecter, il peut être amené à intervenir techniquement sur le massicot afin d'effectuer des opérations d'entretien et de maintenance courante.
Brocheur papetier	52	Réalise manuellement ou au moyen d'outils appropriés d'exploitation simple des opérations de façonnage (encartage, pliure, assemblage, collage...) selon des instructions précises. Conformément aux règles de sécurité qu'il doit maîtriser et respecter, il peut être amené à intervenir techniquement sur les machines afin d'effectuer des opérations d'entretien et de maintenance courante.
Magasinier	53	Est chargé, dans le respect des consignes spécifiques de sécurité, de la réception, du stockage et de la distribution des matières et produits divers. Doit pouvoir reconnaître les produits qu'il distribue et exploiter les bons de commande. Tient les fiches de surveillance des stocks et déclenche les demandes de réapprovisionnement pour obtenir les livraisons dans les délais voulus.
Margeur - Bobinier	54	Alimente la machine (matières premières et semi-ouvrés) où il est affecté. Règle et cale la marge et assure la surveillance de la marge pendant la phase de production. Participe au bon fonctionnement global de la machine. Conformément aux règles de sécurité qu'il doit maîtriser et respecter, il peut être amené à intervenir techniquement sur les machines afin d'effectuer des opérations d'entretien et de maintenance courante.
Aide de finition	55	Approvisionne les différents matériels de façonnage en papier (feuilles ou cahiers). Réceptionne les produits façonnés, en assure l'emballage et le conditionnement. Conformément aux règles de sécurité qu'il doit maîtriser et respecter, il peut être amené à intervenir techniquement sur les machines afin d'effectuer des opérations d'entretien et de maintenance courante.
Chauffeur livreur	56	Est chargé d'effectuer des livraisons et des enlèvements de marchandises selon les directives reçues. Doit notamment préparer la livraison, charger le véhicule, livrer la marchandise. Doit disposer d'un permis de conduire valide et approprié au type de véhicule utilisé. Doit connaître la feuille de route, la localisation géographique des clients, les conditions de livraison (accès) et les caractéristiques des marchandises transportées.
Cariste	57	Effectue toutes les opérations de chargement, de déchargement et de stockage à l'aide d'engins élévateurs automatiques à conducteur porté, dans le respect des règles de sécurité. En assure les vérifications et l'entretien journalier. Est obligatoirement titulaire d'une autorisation de conduite.
Agent de propreté	58	Effectue le nettoyage des locaux industriels avec les moyens mis à sa disposition.

ANNEXE II -DEFINITION DES EMPLOIS REPERES

Avenant du 18 décembre 2024 à l'avenant portant sur la classification des emplois et des qualifications de l'ensemble du personnel salarié de l'imprimerie de labeur et des industries graphiques en date du 24 juin 2024

Receveur	59	Réceptionne sur stacker les produits finis ou semi-finis, en briques ou en paquets. Organise leur conditionnement en vue de leur façonnage ou de leur expédition. Conformément aux règles de sécurité qu'il doit maîtriser et respecter, il peut être amené à intervenir techniquement sur les machines afin d'effectuer des opérations d'entretien et de maintenance courante.
Conducteur de pelliculeuse	60	Règle et conduit une machine de pelliculage. Dispose des connaissances des différents supports et matières utilisés. Conformément aux règles de sécurité qu'il doit maîtriser et respecter, il peut être amené à intervenir techniquement sur les machines afin d'effectuer des opérations d'entretien et de maintenance courante.
Technicien prépresse	61	A partir des fichiers reçus, réalise la forme imprimante intégrant les éléments nécessaires à l'impression et, le cas échéant, aux opérations de façonnage et de finition. Maîtrise l'ensemble des procédés techniques internes de production de la forme imprimante et de sa conception, en fonction du produit final et de sa fabrication. Gère les flux numériques, la sauvegarde et l'archivage de ceux-ci.
Contrôleur de fichiers	62	Contrôle les fichiers reçus et s'assure qu'ils sont conformes au cahier des charges et exploitables dans le processus de la chaîne graphique.
Retoucheur hélios	63	A l'aide des outils appropriés, effectue toutes les retouches sur le cylindre, demandées par le client, en vue de réaliser le bon-à-tirer. S'assure de la conformité de la production à celui-ci.
Conducteur de système de production automatisé	64	A partir de fichiers validés, règle les outils et installations, gère les flux de production et coordonne techniquement la conduite d'un système industriel automatisé d'impression et de finition pour la réalisation d'un produit semi-fini ou fini. Il maîtrise toutes les étapes du process. Il peut être amené à intervenir, sur le fichier pour partie afin d'assurer la bonne réalisation du produit. Peut être amené à coordonner une équipe de salariés pour assurer la production confiée. Conformément aux règles de sécurité qu'il doit maîtriser et respecter, il peut être amené à intervenir techniquement sur les machines afin d'effectuer des opérations d'entretien et de maintenance courante.
Conducteur impression numérique	65	Contrôle la conformité technique des fichiers reçus. Réalise les opérations nécessaires à la préparation et aux réglages en concordance avec le bon-à-tirer. Outre des connaissances techniques de la chaîne graphique, dispose de connaissances sur les supports à imprimer. Conformément aux règles de sécurité qu'il doit maîtriser et respecter, il peut être amené à intervenir techniquement sur les machines afin d'effectuer des opérations d'entretien et de maintenance courante.

ANNEXE II -DEFINITION DES EMPLOIS REPERES

Avenant du 18 décembre 2024 à l'avenant portant sur la classification des emplois et des qualifications de l'ensemble du personnel salarié de l'imprimerie de labeur et des industries graphiques en date du 24 juin 2024

Conducteur impression numérique d'exploitation complexe	66	<p>Maîtrise la conformité technique des fichiers reçus, avec diagnostic des éventuelles inadéquations à la production attendue.</p> <p>Réalise les opérations nécessaires à la préparation et aux réglages en concordance avec le bon-à-tirer.</p> <p>Maîtrise les procédés numériques, la gestion des couleurs et des profils pour imprimer des produits semi-finis. Peut être amené à conduire un flux de production intégrée pour des produits finis.</p> <p>Outre des connaissances techniques de la chaîne graphique, dispose de connaissances sur les supports à imprimer.</p> <p>Conformément aux règles de sécurité qu'il doit maîtriser et respecter, il peut être amené à intervenir techniquement sur les machines afin d'effectuer des opérations d'entretien et de maintenance courante.</p>
Responsable prépresse	67	<p>Placé sous la responsabilité du directeur de site ou de production, le responsable pré presse exerce son activité en étroite collaboration avec les autres services.</p> <p>Gère une équipe.</p> <p>Supervise la préparation des fichiers pour l'ensemble des flux d'impression.</p> <p>Est en charge de la gestion des processus et de la coordination des activités de son service.</p> <p>Est le garant de la mise à jour des logiciels et matériels dont il a la charge.</p> <p>Assure la veille technique et technologique et la gestion de la maintenance au sein de son service.</p> <p>Est en relation directe avec les fournisseurs.</p> <p>Veille à ce que les salariés de son équipe soient formés afin d'en garantir les compétences.</p> <p>Est responsable de l'élaboration du BAT et de son suivi jusqu'à l'amont de l'impression.</p>
Conducteur presse de découpe	68	<p>Réceptionne le produit à transformer.</p> <p>Réalise les opérations de calage et les réglages nécessaires à la production demandée selon les instructions précises fournies.</p> <p>Surveille les opérations de production et le suivie qualitatif de celle-ci.</p> <p>Conformément aux règles de sécurité qu'il doit maîtriser et respecter, il peut être amené à intervenir techniquement sur les machines afin d'effectuer des opérations d'entretien et de maintenance courante.</p>
Clicheur sérigraphie	69	<p>A partir de fichiers ou de films ou de tout autre document dont il assure le contrôle de conformité, il met en œuvre les opérations nécessaires au transfert de ces éléments sur un pochoir au moyen de systèmes numériques ou analogiques. Il est en charge du contrôle des pochoirs à l'occasion des opérations de clichage qui nécessitent d'analyser et d'identifier les différents paramètres nécessaires à cette opération (contrôle avant, pendant, après). Dans ce cadre, il doit analyser les défauts d'impression pour corriger si nécessaire les paramètres de clichage. Il doit préparer et contrôler les différentes matières d'œuvres, effectuer l'insolation et s'assurer de la disponibilité des moyens et outils dont il met en œuvre les procédures d'entretien.</p>

ANNEXE II -DEFINITION DES EMPLOIS REPERES

Avenant du 18 décembre 2024 à l'avenant portant sur la classification des emplois et des qualifications de l'ensemble du personnel salarié de l'imprimerie de labeur et des industries graphiques en date du 24 juin 2024

Opérateur en signalétique	70	<p>Identifie et analyse la demande du client pour un projet de communication visuelle. Réalise l'ensemble des étapes d'un projet de signalétique intérieure et ou extérieure. Pour réaliser la commande qui lui est adressée, il prépare des visuels en infographie, crée et pose des décors et des marquages. Prépare des esquisses de visuels d'enseigne et de signalétiques et peut suivant le cahier des charges être amené à réaliser des signalétiques personnalisées par gravure de matières (aluminium, plastiques par exemple). Assemble et réalise les éléments d'un ou de supports publicitaires et pour ce faire doit maîtriser les principaux logiciels graphiques pour réaliser les documents d'exécution ainsi que les technologies d'impression numérique, de gravure et de découpe numérique .</p>
Poseur adhésif et signalétique	71	<p>Réalise sur le site du client (en intérieur ou extérieur) la pose de tous les supports de communication visuelle. Pour ce faire, il prépare et contrôle l'ensemble des éléments nécessaires à la bonne mise en œuvre sur le chantier ; il protège et sécurise la zone d'intervention ; Il assure la pose des éléments dans le respect des règles environnementales et d'hygiène et de sécurité. Il remonte tout problème identifié à son supérieur hiérarchique (Médiapplicateur suivant l'organisation hiérarchique interne). Il fournit à son responsable hiérarchique qui est le garant de la bonne réalisation du chantier (Chef de projet/Médiapplicateur) toute information technique destinée à finaliser la réception du chantier selon les méthodes et techniques spécifiques exigées. A la clôture du chantier il réalise les photos de sa pose qu'il communique à son responsable.</p>
Médiapplicateur	72	<p>Identifie et analyse la demande du client et ou du commanditaire, et sa faisabilité technique de façon à conseiller celui-ci et l'orienter vers le choix du procédé optimal , des supports, des formats, et des volumes et réaliser pour ce faire toute maquette, plan projet, croquis etc. En outre, il repère et analyse les possibilités et les contraintes du lieu d'application et des supports de destination et vérifie la conformité et la qualité du produit à appliquer ou installer et contrôle le support avant application d'un film adhésif en 2d voire un film imprimé sur un support 3 D. Dans le cadre de cette activité, il maîtrise les matériaux (les films adhésifs à poser les types de toiles, bâches, supports etc.) et planifie et organise son travail dans le respect des règles de sécurité et des contraintes environnementales. Pour conduire l'ouvrage à bonne fin, il fixe et installe (ou participe à l'installation) d'un support panneau, d'une bâche tendue sur un support cadre ou d'une toile suivant la définition du cahier des charges. Il peut être amené à conseiller le client dans le choix des médias et des supports.</p>

ANNEXE III GRILLE DE CLASSIFICATION

I B	Directeur de site
	Directeur de production
	Directeur commercial
	Directeur administratif et financier
	Directeur des ressources humaines
I A	Ingénieur process
	Chef de projet informatique et/ou éditique
	Ingénieur systèmes
	Chef de fabrication
II	Chef comptable
	Concepteur-réalisateur pluri-média
	Contrôleur de gestion
	Responsable planning ordonnancement
	Responsable qualité
	Responsable maintenance
	Responsable des ressources humaines
	Responsable achats et/ou sous-traitance
	Responsable prépresse
	Chef d'atelier
III B	Responsable Hygiène Sécurité Environnement
	Intégrateur pluri-média
	Fabricant
	Responsable logistique
	Administrateur réseau
	Contremaitre
III A	Deviseur
	Technico-commercial
	Assistant de direction
	Comptable
IV B	Conducteur de système de production automatisé
	Conducteur chaine reliure
IV A	Concepteur réalisateur graphique
	Conducteur de machine à imprimer d'exploitation complexe
	Technicien de maintenance
	Conducteur chaine brochage complexe
	Technicien prépresse
	Médiapplicateur
	Conducteur impression numérique d'exploitation complexe

ANNEXE III GRILLE DE CLASSIFICATION

V C	Poseur adhésif et signalétique
	Web designer
	Relieur main
	Doreur main
	Attaché commercial
	Conducteur machine enrichissement de l'imprimé
V B	Conducteur impression numérique
	Préparateur graveur cylindre hélió
	Massicotier – coupes de finition complexes
	Conducteur en second
	Contrôleur de fichiers
	Retoucheur hélió
	Conducteur encarteuse piqueuse / assembleuse couseuse
	Conducteur presse de découpe
	Conducteur machine à imprimer
	Opérateur réalisateur graphique
	Opérateur CTP
	Opérateur en signalétique
	Clicheur sérigraphique
	Coloriste
	Secrétaire Assistant
Contrôleur qualité	
V A	Margeur - Bobinier
	Massicotier – coupes simples
	Conducteur de pelliculeuse
	Conducteur de plieuse
	Préparateur logistique
	Brocheur papetier
	Magasinier
	Chauffeur livreur
VI B	Cariste
	Receveur
	Aide de finition
VI A	Agent de propreté